

# LA POLITIQUE ÉDITORIALE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Qu'a publié et que publie la Bibliothèque nationale ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

Les réponses à ces trois questions apparaissent au fil des années, et de façon complexe.

Suivons donc, dans un premier temps, l'évolution chronologique (1).

## XVIII<sup>e</sup> siècle

Après la « descriptio » de la Bibliotheca Coisliniana (manuscripts grecs) de Bernard de Montfaucon en 1715, les années 1739 à 1757 voient sortir, à l'Imprimerie royale, les quatre volumes du « *Catalogus codicum muniturorum bibliothecae regia* » et les sept volumes du Catalogue des livres imprimés de la « Bibliothèque du roy ». Dès 1787 commencent à paraître les « *Notices et extraits de manuscrits de la Bibliothèque du roy* » publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à l'Imprimerie royale. Catalogues descriptifs des fonds et publications davantage tournées vers la recherche existent donc vers le XVIII<sup>e</sup> siècle.

## XIX<sup>e</sup> siècle

216 publications peuvent être relevées pour le XIX<sup>e</sup> siècle, dont une quarantaine jusqu'à 1870 et près de 180 entre 1871 et 1899. Sans en porter le nom, les premiers guides du département des Médailles ont paru en 1838 et 1867.

Pour la seconde période il s'agit souvent de catalogues (dont certains n'ont que quelques dizaines de pages) portant sur des fonds spéciaux ou des collections particulières : 62 pour les manuscrits, où il est difficile de ne pas reconnaître l'action de Léopold Delisle, environ 25 pour les Imprimés, 11 pour les Estampes. Mais c'est alors que naissent en 1892 le « *Catalogue des monnaies françaises* » par Maurice Prou, qui se poursuivra, avec M. Dieudonné, jusqu'en 1932, en 1895 le « *Catalogue général des manuscrits français* » par Henri Omont, qui se poursuivra, avec la table de A. Vivier et M. Perrier, jusqu'en 1942, et surtout, en 1897 le « *Catalogue général des livres imprimés-Auteurs* ». On sait que le plan général des catalogues de la Bibliothèque nationale, et plus particulièrement du département des Imprimés (qui comprenait alors les périodiques), fut, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'objet de controverses publiques non dénuées de passion. En voici quelques échos qui proposent les réponses du temps à la question « pourquoi publier », et même, tout d'abord, « pourquoi cataloguer ».

En 1858 (Mérimée), comme en 1975 (Delisle), la protection contre le vol est mise en avant comme nécessité du catalogue : « quand la Bibliothèque a fait tant de pertes déplorables, faute d'un simple catalogue, qui eut fait connaître ses richesses aux employés et aux lecteurs... un catalogue général manuscrit est infiniment préférable... à une portion de catalogue imprimée », écrivait Mérimée, tandis que Léopold Delisle nuancera... plus ou moins : « le système de classement adopté au Département des Estampes dispense le plus souvent de recourir aux inventaires et aux répertoires. Nous n'en reconnaissons pas moins combien il serait utile d'avoir des états détaillés de la plupart des séries. Entre autres services, ils nous donneraient le moyen de vérifier rigoureusement les fraudes dont nous pouvons être victimes » (1876). Au Département des Imprimés, « depuis bien des années, la plupart des ouvrages demandés... sont recherchés et communiqués sans que personne ait recours aux catalogues et aux répertoires. Guidés par une longue expérience, les conservateurs et les bibliothécaires devinent à quelle série appartient le livre qui leur est demandé par un lecteur ; ils en transmettent le bulletin à l'employé ou à l'auxiliaire chargé du service de la série ; et très souvent, il faut bien le reconnaître, celui-ci trouve sans beaucoup

de tâtonnements le livre demandé et qu'il a dû rechercher tantôt d'après l'ordre méthodique dans le fonds porté, tantôt d'après l'ordre alphabétique dans le fonds non porté ».

« Les bibliographes sont partagés sur la question de savoir dans quelle mesure les catalogues de livres imprimés doivent être livrés à l'impression ; ils sont unanimes à déclarer que les catalogues de manuscrits doivent être publiés (1875) ».

Les justifications majeures de l'impression varieront : ainsi lorsque Henri-Michel Lavoix eut « terminé la mise en ordre et la description des monnaies orientales. Cette importante collection... méritait à tous égards les honneurs d'un catalogue... L'impression des catalogues, qui est la meilleure récompense du dévouement des conservateurs et des employés, consacre la réputation de l'établissement... elle met à portée de tous les hommes d'étude les trésors qui ont été amassés au prix de tant de sacrifices et sur lesquels le gouvernement ne saurait veiller avec trop de sollicitude » (1876). La même année, le catalogue de la collection Henin, récemment publié, est considéré comme « doublement précieux, puisqu'il fera connaître à la fois l'importance de la donation... et les ressources que fournissent aux historiens, comme aux artistes, les recueils de cet infatigable iconophile ». Au demeurant, la décision sera prise de publier le catalogue général alphabétique des livres imprimés (2). Un volume du « catalogue général » paraîtra en 1897, deux en 1899.

Une fois admis l'intérêt de l'impression pour le public, on va jusqu'aux catalogues courants, périodiques ; le « *Bulletin mensuel des publications étrangères reçues par le Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale* » voit le jour, « autographié » en 1874, distribué par Klincksieck en 1876 (le prix de l'abonnement est de 5 francs par an) ; il est doublé à partir de 1882 par le « *Bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et les livres anciens nouvellement entrés au Département des Imprimés* », qui paraît chez Champion.

Le premier catalogue d'exposition temporaire avait été publié chez Lahure en 1875, à l'occasion du « Congrès international des sciences géographiques, Exposition de 1875, Annexe A, Bibliothèque nationale » ; six autres le suivront au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à celui du second centenaire de la mort de Jean Racine.

En 1880, Léopold Delisle publie chez Champion les « *Mélanges de la paléographie et de bibliographie* », avec 7 planches, suivi en 1887, 1891 et 1892 par Henri Omont, chez Champion ou Leroux, avec ses fac-similés des manuscrits grecs (20, 100 et 18 pl.). Quant aux moyens, il faut se souvenir qu'à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à la fin de 1926, la Bibliothèque nationale n'a pas d'autre personnalité que celle de l'Etat. Depuis 1856 un crédit extraordinaire est « inscrit au budget pour la confection des catalogues », « déjà déclaré insuffisant par le rapporteur de la Commission en 1876, la même somme d'argent est bien loin de représenter la même somme de travail qu'en 1856 », d'autant que « le traitement de six employés et de trois surnuméraires est imputé sur le crédit extraordinaire de 50 000 francs » dont l'Administrateur général réclame le relèvement de 25 000. Dans d'autres cas, il semble que le ministre de l'Instruction publique ait décidé au coup par coup d'assurer la publication d'un catalogue considéré comme important (1876).

La plus grande part des publications est donc faite, non par l'Imprimerie nationale, mais par des éditeurs privés : Bouillon, Champion, Firmin-Didot, Leroux surtout, Picard, pour tous les sujets, Challamel, Geuthner, Maisonneuve pour les manuscrits orientaux ou parfois les manuscrits grecs. Les catalogues de fonds spéciaux ou de collections particulières paraissent assez fréquemment dans les revues, éventuellement spécialisées pour la matière : « *Revue des bibliothèques* », « *Journal asiatique* », « *Mémoire de la Société académique indo-chinoise* », « *Revue des études juives* », « *Bibliothèque de l'École des Chartes* », où sont encore au XX<sup>e</sup> siècle signalées les nouvelles acquisitions latines et françaises du cabinet des Manuscrits, « *Mémoires de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres* », « *Bulletin et Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* » et toutes les

revues d'histoire régionale, « *Revue historique, nobiliaire et biographique* ». Certains travaux sont édités à l'étranger, par Brill, (dont une fois dans le « *T'oung Pao* »), par l'« *Academia real das sciencias* » de Lisbonne (1827), par le « *Ministero della pubblica istruzione* » de Rome et alors ont généralement des auteurs étrangers.

Si la copie semble moins faire défaut que les moyens financiers, ou techniques, d'impression (en 1875, l'Imprimerie nationale ne possède pas « les types nécessaires pour reproduire en caractère orientaux textes syngalais, birmanes et cambodgiens » cités dans le catalogue des manuscrits pâlis préparé par Léon Ferr), on recherche parfois des spécialistes extérieurs au personnel de l'établissement : pour la collection Clérambault, « le Conseil de perfectionnement de l'École des Chartres a pensé qu'il y aurait la plus grande utilité à en rédiger une table à la fois analytique et chronologique : il a confié le commencement de ce travail à M. Richou, archiviste-paléographe... » ; pour les papiers de Joly de Fleury, « M. Molinier, archiviste-paléographe, désigné par le Conseil de perfectionnement de l'École des Chartres, s'est occupé en 1874 et 1875 du rangement des papiers non encore classés ». Le catalogue des manuscrits espagnol rédigé en 1841 étant depuis longtemps reconnu incomplet, « Il fallait s'assurer la collaboration d'un bibliographe qui eût étudié à fond la langue, la littérature et l'histoire de l'Espagne » : ce fut Morel-Fatio.

## XX<sup>e</sup> siècle

### Le premier quart du siècle.

Le régime administratif de la Bibliothèque nationale n'ayant pas changé avant l'attribution de la personnalité civile et de l'autonomie financière en 1926, moyens financiers et modes de publication ne se seraient guère modifiés avant cette date s'il n'avait fallu compter avec la priorité donnée au « *Catalogue général des livres imprimés* », mais aussi avec l'incidence et les séquelles de la Première Guerre Mondiale.

« La Commission chargée en 1912 d'étudier les questions diverses qui intéressent la Bibliothèque nationale avait exprimé le désir que l'effort des bibliothécaires portât principalement sur le catalogue général des imprimés, série auteurs... Les rédacteurs ont rempli avec exactitude les engagements qu'on avait réclamé d'eux... » Six volumes portent en effet le millésime de 1913, et le bilan général de Théophile Homolle pour le Département des Imprimés a des apparences de triomphe tous azimuts : le Département « a communiqué... 607 662 volumes et pièces à 225 524 lecteurs, reçu et catalogué 53 191 ouvrages, reçu et catalogué 792 490 numéros de journaux et périodiques ; envoyé à la reliure 25 335 articles. Les mouvements opérés dans les magasins pour ménager de la place à l'accroissement des collections ont porté sur 13 kilomètres et demi de rayonnage, enfin l'ensemble des publications en bulletins et catalogues effectués au cours de l'année n'atteint pas moins de 10 448 pages et colonnes imprimées ».

La situation est évidemment plus difficile huit ans plus tard. « Mais le Catalogue général est une œuvre vitale qui ne peut être abandonnée ni suspendue. On le doit au public qui fréquente la Bibliothèque et aux travailleurs du dehors comme un instrument indispensable de documentation bibliographique ; on le doit à tous les établissements, à tous les particuliers qui ont commencé à le recevoir par échange, abonnement ou même distribution gratuite comme l'objet d'un contrat véritable... ». Il faut donc tirer des moyens existants « le meilleur parti possible, en réalisant sur le crédit des impressions toutes les économies qu'il pourra comporter et en les reportant sur le Catalogue général » : c'est ainsi qu'a été décidée : « la substitution au Bulletin mensuel des acquisitions françaises du Journal de la librairie ». Pour le Catalogue général, il fallut mobiliser dès 1923 des concours privés, réagir (du moins pour l'avenir) à une réimpression américaine en prenant un copyright pour les volumes à paraître (ce fut peut-être le premier usage officiel, par la Bibliothèque nationale, de la législation sur la propriété intellectuelle). En 1925, « le droit d'effectuer certaines recettes... apporterait un secours précieux », ce qui est une allusion assez directe à la proche autonomie financière.

Notons encore pour ce premier quart de siècle l'élargissement en 1922, du « Bulletin des acquisitions du Département des Imprimés » aux livres anciens et aux cartes et plans qui ne trouvent pas place dans la « *Bibliographie de la France* ». Dans le domaine de la reproduction de documents, « *Les deux cents incunables xylographiques du Département des Estampes*... » par Henri Bouchot, paraissent chez E. Lévy en 1903 avec 108 planches, « *Les dessins d'archéologie de Roger de Gaignères* », par Joseph Guibert, sont reproduits en 1 500 planches, avec le concours de la Société de l'Histoire de l'Art français, en 1914. Grâce au

concours de la Société de Reproduction des Manuscrits à Peintures, la sortie de 1914 à 1920, d'un gros volume illustré de nombreuses planches sur « *Les peintures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale* », répond, sous une forme plus luxueuse peut-être à l'objectif que visait dès 1900 la série des « *Reproductions de manuscrits et miniatures publiées sous la direction et avec notices de H. Omont* » (26<sup>e</sup> et dernier volume publié en 1922 : Histoire romaine de Tite-Live).

Notons aussi le guide général de 1908, « *La Bibliothèque nationale, renseignements pratiques et catalogues usuels* », les deux historiques de 1907 (Marcel Bouchot, Babelon, Marchal, Couderc, chez Laurens) et de 1924 (Mortreuil, chez Morancé), un guide du visiteur aux Médailles (1924, chez Leroux), et l'intérêt qui désormais se porte sur les catalogues de la Bibliothèque nationale eux-mêmes (« *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale* » publiés par H. Omont de 1908-1921 (il s'agit des inventaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), enfin la publication d'un catalogue d'usuels (Département des Imprimés. Répertoire alphabétique des livres mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail du département. Imprimerie nationale, 1910) (3).

Il faut aussi saluer une publication, de normalisation avant le terme, les « *Usages suivis dans la rédaction du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* », recueillis et coordonnés par E.-C. Ledos (Revue des Bibliothèques, 1923). Pour les années 1923 à 1925, les rapports de l'Administrateur général (que l'on ne trouve qu'au Journal officiel) ont un plan par fonctions, de sorte que tout ce qui concerne les publications est rassemblé sous cette rubrique.

Dans l'ensemble, on peut considérer qu'environ 250 volumes de catalogues ou d'études de fonds auront été, de 1900 à 1926, publiés, par la Bibliothèque nationale ou consacrés à ses collections, dont 86 volumes du « *Catalogue général des livres imprimés* » (soit, pour ce dernier, la moyenne annuelle de plus de trois volumes par an, seules les années 1917, 1918 et 1921 n'ayant vu paraître qu'un seul volume chacune).

### De l'«autonomie» à la Deuxième Guerre Mondiale

L'établissement autonome devait évidemment appliquer ses nouvelles possibilités à ses fonctions spécifiques : accroissement, conservation, publications, pour l'accomplissement desquelles le nouveau régime avait été demandé.

Pour le « *Catalogue général des livres imprimés* », une convention put être conclue avec des bibliothèques américaines et anglaises, soutenues par la Fondation Rockefeller après la dévaluation du dollar, et qui achetèrent à un prix de soutien (10 dollars au lieu de 5) les volumes à paraître : ceci permit de couvrir non seulement les frais d'impression, mais aussi la rémunération de personnel supplémentaire (Rapports 1928, 1929, 1933-34) ; de 1929 à 1939, la moyenne annuelle fut presque de 6 volumes, avec des maxima de 7 en 1932 et de 8 en 1933.

Le Département des Estampes entreprit en 1930 son « *Inventaire du fonds Français-Graveurs* », dont 10 volumes avaient déjà paru en 1942.

Au Département des Manuscrits, une Commission de savants et de bibliothécaires nommée en 1936 délibéra sur le « *Catalogue général des manuscrits latins* » auquel on attribuait alors une « dimension nouvelle », et le premier volume parut en 1939, le second en 1940, grâce au concours d'une équipe « recrutée parmi des anciens élèves de l'École des Chartres et des spécialistes qualifiés... rémunérés sur les crédits mis à la disposition de la Bibliothèque par la Caisse de la Recherche scientifique » (Rapport 1935-1940). Une autre Commission, présidée par Paul Pelliot, se préoccupa de mobiliser le concours de spécialistes pour les fonds de langues rares.

Le nombre des catalogues d'exposition s'accroît nettement : 34 de 1930 à 1940, ce qui est la marque de Julien Cain. Sous la même impulsion « La Bibliothèque nationale a compris la nécessité de mettre à la disposition du public des reproductions de chefs-d'œuvre et des pièces rares qu'elle conserve... on a pu voir des manuscrits, qui avaient traversé les siècles en gardant leur fraîcheur première, devenir en quelques décades méconnaissables pour avoir été feuilletés par trop de mains... il est pour conjurer le mal... un utile remède : l'établissement de nombreux fac-similés. Ce qui, pour les manuscrits est accepté des éditeurs de textes comme des historiens de la littérature et de l'art, le sera pour demain pour les livres imprimés ». En fait on n'en était pas encore là, mais une « Société des éditions de la Bibliothèque nationale » fut fondée en 1931 qui entreprit la reproduction d'ouvrages de la réserve des Imprimés et de pièces du cabinet des Estampes (Rapport 1930-1932), et fit paraître en 1937 le *Guide des Bibliothèques de Paris* d'Émile Leroy (4).

Dès 1933, l'établissement publie à la fois « *L'état sommaire des*

catalogues actuellement en usage » (par Mme S. Briet) et sa première liste à prix marquée : « *Liste des catalogues en vente, liste arrêtée en mars 1933* » (à l'imprimerie nationale).

Parties intégrantes du budget autonome, les dépenses et les recettes de publications ont bondi : 76 158 et 128 317 (6,96 % du budget ordinaire, soit 25 jours de fonctionnement en 1928, 419 368 et 540 320 en 1929, 669 005 et 501 569 (11,46 % du budget ordinaire, soit 41 jours de fonctionnement en 1939 ce qui tient au rythme accéléré de la publication du « Catalogue général des livres imprimés »).

### **Pendant la guerre**

La période de guerre devait naturellement apporter beaucoup de perturbations à la poursuite des programmes de publications, ne serait-ce que par la pénurie de matières premières, même si la présence de nombreux « chômeurs intellectuels » conduisit à mettre en chantier de nombreux dépouillements dont peu devaient atteindre le stade de l'impression.

Le « *Catalogue général des livres imprimés* » vit cependant paraître 8 volumes, dont 5 en 1943 (et aucun en 1944). Parurent également, en 1941 et 1943, un volume du « Répertoire » et un du « Catalogue » de l'histoire de la Révolution française », en 1941 le premier fascicule du « *Catalogue du fonds sanscrit* » de Jean Fillozat, en 1944 les planches des « *Tessères et monnaies de Palmyre* ». C'est aussi en 1943 que fut publié « *Les Catalogues imprimés de la Bibliothèque nationale* », recensement s'étendant même aux travaux bibliographiques qui indiquent systématiquement les cotes de la bibliothèque.

Mais le « *Bulletin mensuel des acquisitions étrangères de la Bibliothèque nationale* » cessa de paraître en 1942 pour fusionner éphémèrement avec la « *Bibliothèque de la France* », reprendre en 1945 sous le titre de « *Liste mensuelle des ouvrages entrés par achats, dons ou échanges* » et s'arrêter en 1951.

Cependant, le service de vente des publications (dont les activités étaient, jusque là, directement assurées par le secrétariat général et plus particulièrement par une employée de bureau à temps partiel) fut constitué en tant que tel en 1942 (5).

**La guerre terminée**, une priorité fut au moins tacitement donnée aux grands catalogues en cours de publication avant les hostilités. Mais le Catalogue général, avec quinze années à un seul volume par an, cinq années à deux volumes, sept à trois volumes et une seule à quatre volumes, ne retrouva pas son rythme d'avant-guerre. Aux Manuscrits, 6 volumes ont paru pour les manuscrits latins de 1952 à 1981. L'« *Inventaire du fonds Français-Graveurs* » du Département des Estampes progressa de 1951 à 1976 de 27 volumes rédigés selon les concepts initiaux, c'est-à-dire avec des descriptions « littéraires » des images ; en 1980 ont paru les deux premiers volumes où toutes, ou presque toutes, les images sont reproduites à partir de prises de vue en microfilm. En outre, depuis 1945, les trois départements ont fait paraître une quarantaine de volumes de catalogues, dont 4 volumes de l'inventaire de la Collection de Vinck et une publication sur microfiche aux Estampes, quatre volumes du « *Catalogue des Actes royaux* » et deux fascicules du « *Catalogue des incunables* » aux Imprimés, deux volumes du Catalogue général des Manuscrits grecs, deux de la table des Nouvelles acquisitions françaises et 11 catalogues orientaux aux Manuscrits, les deux fascicules de « *Les Catalogues du Département des Imprimés... Manuscrits. Manuscrits occidentaux* » et un « *Guide sommaire du Département des Imprimés* »... (1970 à 1973).

Le Département des Livres imprimés publie périodiquement des listes de « *Nouveaux ouvrages mis en usuels* », avec refonte annuelle, pour la Salle de Travail, la Salle des Catalogues, la Réserve.

Le Département des Médailles avait à lui-même fait paraître 18 titres entre 1945 et 1982, dont trois ouvrages rédigés par des savants extérieurs au Département, quatre volumes de « *Trésors monétaires* » (1979-1982), et quatre fascicules de guides du Musée des Médailles publiés pour ou après la réouverture de celui-ci en décembre 1980, et auxquels il faut ajouter deux douzaines de petits recueils de diapositives, dont le nombre ne cesse de s'accroître.

Les Départements créés à partir de 1942 ont fait leur apparition dans la liste des Catalogues et Publications en vente.

L'activité catalogographique et éditoriale de l'un de ces « nouveaux » départements, celui des périodiques, apparaît particulièrement abondante et efficace. Elle s'est manifestée non seulement par le « *Catalogue collectif des périodiques du début du XVII<sup>e</sup> siècle à 1939 conservés dans les bibliothèques de Paris et dans les bibliothèques universitaires des départements* » dont la

première version multigraphiée a été suivie d'une édition imprimée parue de 1967 à 1981 (6), mais aussi par le « *Répertoire de la Presse et des publications périodiques françaises* » (six éditions de 1958-1981), et par la « *Bibliographie de la Presse française politique et d'information générale* » dont 43 fascicules, consacrés chacun à un département, ont paru depuis 1964. Les Cartes et Plans ont fait paraître quatre titres de 1954 à 1979, la Musique, quatre de 1948 à 1982, les Arts du Spectacle, trois (dont deux sur microfiches) de 1975 à 1980, la Phonothèque, trois de 1979 à 1981, dont une « discographie », un élément de la bibliographie nationale : « *Liste des Phonogrammes reçus au titre du dépôt légal* », mensuel, depuis 1981, et un coffret de disques (1983).

Il faut rappeler ici que, si la « *Bibliographie de la France-Livres* » avec ses suppléments « *Publications en série* », « *Publications officielles* », « *Musique* », « *Atlas-cartes et plans* », continue d'être diffusée par le Cercle de la Librairie, c'est à partir des « notices établies par la Bibliothèque nationale » ; et celle-ci prend sa part dans les opérations de photocomposition et de tirage.

Pour les usagers de la Bibliothèque des dépliant sur les différents départements et services sont imprimés et distribués gratuitement depuis 1977.

L'établissement a édité en 1950-51 et 1963 les deuxième et troisième répertoires des bibliothèques françaises qui aient vu le jour et a entièrement pris en charge le « *Répertoire des bibliothèques et organismes de documentation* » paru en 1971-1973 ; par son service d'accueil au public, il tient à jour et remet aux usagers une liste des « bibliothèques spécialisées de Paris et de la région parisienne, sélection par mots matière ».

Au cours des dernières années, il faut, souligner la part croissante des publications de recherche tels les « *Manuscrits enlumnés d'origine italienne* », et les « *Trésors monétaires* » qui résultent de la vocation reconnue en ce domaine à la Bibliothèque nationale par le décret du 19 novembre 1977 relatif à l'organisation et au régime financier (7).

Deux autres caractéristiques de cette période sont le développement des publications destinées à un plus large public, et celui des publications professionnelles.

Le nombre des catalogues d'expositions continue de s'accroître : 332 ont été publiés de 1945 à 1982 soit en moyenne près de 9 par an (pour une moyenne de 3 entre 1930 et 1940) : cet accroissement traduit la politique d'ouverture au public progressivement développée par la Bibliothèque nationale.

La « *Revue* (initialement *Bulletin*) de la Bibliothèque nationale » paraît depuis 1976, se proposant, à l'occasion d'acquisitions, d'expositions, de publications, d'illustrer, par des études accessibles au public cultivé, l'activité de la Bibliothèque.

C'est surtout à titre de libraire que la Bibliothèque nationale met à la disposition de ses clients les reproductions in extenso ou quasiment telles de manuscrits à peintures, de manuscrits musicaux, de collections d'estampes qu'elle conserve et pour lesquelles elle a passé des contrats avec des maisons d'édition, souvent étrangères.

Une autre caractéristique de la période, plus sensible sans doute au cours des toutes dernières décennies, est le développement des « non-livres » et plus particulièrement des cartes postales, apparues avant la guerre (treize séries dont trois en couleur et une de vingt de vues de l'établissement), se poursuivant timidement dans les trente années qui suivirent la guerre (trois petites séries en 1948, 1952 et 1954), beaucoup plus régulièrement et abondamment depuis 1974. Elles sont accompagnées de cartes de vœux (la première en 1964), de cartes à jouer, d'affiches (publiées pour la publicité des expositions et partiellement mises en vente, parfois « avant la lettre » et sur beau papier), d'estampes originales provenant de tirages anciens ou de planches anciennes, ou de planches gravées à l'occasion d'expositions, enfin de diapositives de locaux (*Paris-Match*, 1964), de miniatures (depuis 1979), de reliures (depuis 1980).

Certains de ces « non livres » (du moins dans la forme) ont eux-mêmes leurs catalogues multigraphiés : catalogues d'ekta-chromes, de manuscrits et de monnaies, « *Catalogues des microformes réalisées par la Bibliothèque nationale* » etc. (Premier volume pour 1981, paru en 1982).

Pour le personnel, des « *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* » ont paru en novembre 1968 et juillet 1969, une « *Lettre d'information de la Bibliothèque nationale* » paraît depuis mars 1979, ces deux périodiques, destinés au personnel, sont pris en charge par le service des Relations publiques, et distribués gratuitement. Des publications bibliothéconomiques ont été faites notamment pour la formation des magasiniers (8) et des restaurateurs, et la Bibliothèque nationale accueille « en librairie » les publications de l'Université du Maine, Centre de Préparation aux Carrières des

Bibliothèques ou... de l'Association des Bibliothécaires français (9).

La « *Liste des vedettes-matières de la Bibliothèque nationale* » paraît depuis 1980 sur microfiche et la Bibliothèque nationale sert actuellement depuis 1978 d'éditeur francophone à la Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires (IFLA) pour des publications de normalisation (Intermarc, ISBD).

### Le fonctionnement

Chemin faisant, le service des publications, qui s'était installé en 1945 dans le vieux bâtiment aujourd'hui remplacé du 61, rue Richelieu, a envoyé dès 1955, le gros de ses stocks à l'annexe de Versailles-Montbauron (dont le deuxième bâtiment venait d'ouvrir, en 1954), et dix ans après, a pris place au 71, rue Richelieu où il dispose d'un magasin de vente, sur lequel ont dû être pris les bureaux, d'un magasin de stockage avancé et d'un garage-local de manutention. Une partie de la vente directe se fait au stand installé dans le grand hall de la Bibliothèque.

En quarante ans, les effectifs sont passés de une à quatorze personnes dont neuf pour le stockage, la vente ou l'expédition gratuite, et 5 pour l'« édition », section recréée en 1975 avec un conservateur en chef et à laquelle on a joint, depuis 1976, la coordination de la recherche.

Les incidences « matériels » d'activité sont passés :

— pour les entrées en stocks de 20 000 volumes en 1964 à plus de 80 000 en 1975 et un peu de 45 000 en 1982,

— pour les sorties de 20 000 en 1964 à 60 000 en 1975 et 40 000 en 1982,

— pour les factures et quittances de 1 500 en 1962 à 10 000 en 1974, 11 750 en 1979 (dernière année de gestion du Bulletin des Bibliothèques de France) et 9 750 en 1982,

— pour les paquets expédiés de plus de 3 500 en 1963 à plus de 10 000 en 1975 et un peu plus de 5 500 en 1982 (mais le poids maximum admis par les PTT est, depuis 1979, de 5 kg au lieu de 3).

Les imprimeurs sont généralement provinciaux pour les catalogues de fonds, parisiens pour les catalogues d'expositions ; la part de l'atelier d'offset de la Bibliothèque nationale est relativement limitée pour les catalogues, mais il tire depuis 1981 le périodique « discographique » « *Phonogramme* ».

Des listes à prix marqués des « *Catalogues et publications en vente* » ont été publiées en 1953 et 1962 (imprimées), 1966, 1970, 1973, 1975 (désormais avec mention des ISBN ou ISSN), 1978, 1980, 1981 et 1982 (multigraphiées). Pour la première fois, la liste de 1982 comporte des notices analytiques.

Les prospectus propres aux nouvelles publications ont été presque tous imprimés de 1960 à 1969, multigraphiés depuis, leur tirage variant de 2 000 à 8 000. Leur nombre est d'environ 6 par an pour les publications de la Bibliothèque nationale même (0 en 1967, 1 en 1968, 15 en 1982).

La publicité est complétée par des annonces (*Bibliographie de la France*, *Chroniques* et *Biblio*, puis *Livre-Hebdo*, revues professionnelles) par des services de presse aux revues spécialisées et par la présentation dans les expositions de livres à l'étranger, au Salon du Livre, à la braderie des établissements publics.

Entre la France et l'étranger, la répartition de la clientèle était de 55 et 45 % en 1951, 41 et 59 % de 1952 à 1955 : elle est actuellement de 60 et 40 %. Par type de clients, les libraires viennent en tête avec 47 %, suivis par les établissements culturels avec 37 % (dont 34 % pour les bibliothèques), les personnes privées ne constituant que 16 % de la clientèle.

Le chiffre d'affaires est passé de 285 314 francs en 1945 (8,31 % de la dépense correspondante et 4,78 jours de fonctionnement) à 10 758 84 francs en 1954 (42,94 % de la dépense correspondante, et 21,24 jours de fonctionnement), 1 084 389 F en 1969 (63,65 % de la dépense correspondante et 36,80 jours de fonctionnement), 2 162 419 F en 1974 (72,71 % de la dépense correspondante et 46,25 jours de fonctionnement), 3 117 285 F en 1982 (1,03 % de la dépense correspondante).

L'évolution des recettes et leur rapport à la dépense correspondante sont liés à la politique de fixation des prix. Pendant les années qui ont suivi la Deuxième Guerre Mondiale les « augmentations de tarifs ne tiennent pas compte exact de la hausse du prix du papier et des frais d'impression ; si on avait voulu aligner sur celle-ci nos prix de vente, ces derniers auraient été prohibitifs pour les budgets des établissements d'études qui ont besoin de nos catalogues... la vente des publications de la Bibliothèque... est un moyen de diffusion des ressources et de la bibliographie française en général ». Néanmoins, en 1970, 1973, 1978 et 1980, les tarifs des publications anciennes durent être relevés, ne serait-ce que pour tenir compte du prix où elles apparaissent en librairie d'occasion.

Les prix des publications nouvelles sont fixés en tenant compte

exclusivement du coût de l'impression, de la publicité, du stockage (faiblement), et de la remise à consentir aux libraires pour rémunérer leurs services.

Cette volonté de tenir ses catalogues disponibles pour les établissements de conservation et de recherche conduisit d'ailleurs la Bibliothèque nationale à une politique de réimpression qui commença dès 1952 pour le « *Catalogue général des Livres imprimés* » et s'étendit plus tard à l'« *Inventaire du fonds Français-Graveurs* » du Département des Estampes (1960), au « *Catalogue général des manuscrits latins* » (1965), au « *Catalogue de l'Histoire de France* » (1968), au « *Catalogue collectif des périodiques* » (1977).

Depuis 1981, les « épuisés » ne sont plus entièrement retirés de la liste des « *Catalogues et publications en vente* » mais y figurent dans une section spéciale, invitation étant faite à la clientèle de signaler ceux dont elle souhaiterait la réimpression. Il est aussi envisagé de laisser les épuisés à leur place initiale, en signalant que tous peuvent être fournis au moins en microreproduction. La facilité de réimpression que procurent le microfilm et l'offset est désormais un facteur de la détermination du chiffre de tirage des publications nouvelles. Il a été de 1 000 (1953) puis de 1 500 (1969) pour le « *Catalogue général des livres imprimés-auteurs* » (ce dernier chiffre étant sans doute un peu trop fort), il varie de 600 à 1 000 pour les catalogues de fonds, de 1 000 à 3 000 pour les catalogues d'exposition, la difficulté étant de trouver l'équilibre entre le tirage trop faible, qui force le prix de vente et freine l'écoulement, et le tirage trop élevée qui, malgré l'atténuation (relative) du prix, laisse des stocks trop importants ; le risque est d'ailleurs plus grand pour un catalogue d'exposition, qui date plus vite qu'un catalogue de fonds. Mais ces considérations n'ont rien d'absolu : si, en 1982, le « *Catalogue général des livres imprimés* » a assuré 40 % des recettes, les catalogues d'exposition (anciens et nouveaux) en assurent 17 %, les publications diverses (pour la plupart des catalogues de fonds) ont compté pour 37 % en 1981 et 48 % en 1982, tandis que les microfiches et diapositives passaient de 2,3 à 3,5 % et la Revue de la Bibliothèque nationale de 3,94 à 4,01 %.

Et maintenant. Pouvons-nous répondre aux questions posées au début de cet exposé ?

**Q**ue publie (récemment et actuellement) la Bibliothèque Nationale ?

Plus de mille « articles » comprenant :

- les catalogues des fonds (depuis 1715 ; plus de 300, actuellement en vente), catalogues généraux (se proposant de décrire la totalité ou une partie importante des fonds d'un département) ou spéciaux (consacrés à une collection ou à une espèce de documents), classés dans un ordre alphabétique (livres imprimés, Fonds français des Estampes), ou « topographiques », c'est-à-dire dans l'ordre des cotes (manuscrits), rarement systématique (Histoire de France), et souvent, quel que soit leur plan, publiés par tranche chronologique ;
- éventuellement des « catalogues collectifs » (périodiques, musique) ;
- des catalogues d'exposition (depuis 1875, actuellement près de 400 en vente) ;
- des publications de recherche (depuis 1787, actuellement une dizaine en vente) ;
- des guides (depuis 1838, mais trop peu) ;
- des historiques de l'établissement, de départements, voire de catalogues (depuis 1907, mais trop peu) ;
- des rapports périodiques sur le fonctionnement de l'établissement (depuis 1923, quatre fascicules actuellement en vente) ;
- des publications de normalisation (depuis 1923, actuellement en liaison avec des organisations professionnelles internationales) ;
- des publications bibliothéconomiques diverses, notamment pour la formation professionnelle (depuis 1953) ;
- des publications périodiques (deux d'information, une discographique, une méthodologique) (10) ;
- des reproductions de documents :
  - fac-similé, en volumes, relativement peu nombreux,
  - cartes postales, de plus en plus nombreuses, mais pas toujours « suivies », c'est-à-dire rééditées quand elles s'épuisent,
  - des affiches d'exposition (la plus ancienne encore en vente — sur une centaine — date de 1937),
  - des microreproductions : diapositives (depuis 1979 pour les documents), microfiches (d'estampes et de coupures de presse donnant lieu à de véritables « éditions », de livres avec catalogue

de « négatifs de première génération » en vue de tirages de troisième génération à la demande) ;

— des estampes originales.

Pourquoi publie-t-elle ?

— Pour donner accès à ses ressources bibliographiques et artistiques, qu'il s'agisse des usagers des collections ou du public général ;

— pour protéger les collections contre le vol (catalogues descriptifs, inventaires photographiques), et contre l'usure (fac-similés, microreproductions) ;

— pour équilibrer ses dépenses par des recettes, de sorte que les dépenses de moyens (y compris les catalogues) ne réduisent pas la part des dépenses essentielles : accroître les collections et les maintenir en état d'être utilisées.

Pour qui publie-t-elle ?

Pour les usagers des collections de la Bibliothèque nationale (proches ou lointaines, personnes physiques ou organismes de conservation et de recherche, sans omettre le personnel de la Bibliothèque nationale) y compris la bibliographie nationale, catalogues de fonds et catalogues collectifs, guides, certains historiques concernant l'établissement, publications de recherche, mais aussi catalogues d'expositions, Revue de la Bibliothèque nationale ;

— pour les usagers et le public général : fac-similés en volumes, diapositives et microfiches ;

— pour le public général : cartes postales, affiches, estampes originales ;

— spécialement pour le personnel des bibliothèques françaises et étrangères (y compris celui de la Bibliothèque nationale) : rapports périodiques, publication de normalisation et publications bibliothéconomiques diverses.

Comment publie-t-on ?

— Actuellement :

● sur papier (typographique, photocomposition, dactylographie suivie d'offset ou de xérogaphie),

● sur microfilm (diapositives pour les images) ou microfiches (catalogues, une publication méthodologique, qui est périodique),

● sur disque (reproduction de documents sonores).

— Demain :

● sur bande magnétique ou disque (images, textes, autant et plus que son),

● par cession du support ou par interrogation de la base de données, ou télétransmission de documents.

La disponibilité plus ou moins rapide de ces nouveaux moyens d'accès aux catalogues et aux collections elles-mêmes infléchira les réponses que l'on peut actuellement proposer pour les questions évoquées plus haut de mode fabrication, de tirage, voire de publicité, questions auxquelles il faut cependant donner au jour le jour des réponses pratiques en fonction de l'état présent des procédés et de celui des moyens, en crédits, en locaux ou en personnel, dont dispose la Bibliothèque nationale. Mais il semble certain que, pour la mise en œuvre des procédés « traditionnels », moins que jamais on peut parier sur le long terme : les options sont à prendre dans la perspective des nouveaux procédés attendus, du moins pour les publications les plus « lourdes », catalographiques ou même de recherche.

**Thérèse Kleindienst**  
**Secrétaire générale de la**  
**Bibliothèque nationale**

## NOTES

(1) Les sources imprimées de ce qui suit sont d'une part le recensement de 1943-1953 « *Les Catalogues imprimés de la Bibliothèque nationale* », qui signale les guides, les études concernant la Bibliothèque, et les bibliographies indiquant systématiquement les cotes de ses collections (celles-ci ayant été laissées de côté dans nos évaluations) et les listes successives à prix marqué de « *Catalogues et publications en vente* » ; d'autre part les rapports publiés des Administrateurs généraux. Nous comptabilisons par titre, dans la période du premier volume des catalogues en série, en signalant cependant dans les périodes antérieures, les volumes de continuation des séries importantes.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>, il n'est pas toujours aisé de faire la part entre les publications patronnées par la Bibliothèque et celles qui sont dues à l'action exclusivement personnelle de leur auteur ; pour la période plus récente, les listes à prix marqué suppriment généralement les épuisés. Les chiffres que nous avançons ne peuvent donc être considérés que comme les estimations, qu'une étude plus critique redresserait sans doute.

(2) Malgré la critique faite au catalogue de l'Histoire de France (« en 1870, quand ont terminait l'impression du catalogue méthodique de toutes les pièces de l'histoire de France, dont l'expérience avait été constatée sur nos rayons, le jour où la copie de chaque sous-division avait été livrée aux compositeurs, il eût été sage de s'arrêter et d'aborder la rédaction et l'impression des tables alphabétiques »), on décida aussi d'intercaler dans chaque volume du « Catalogue général... Auteurs » les notices des auteurs correspondants, quasiment jusqu'au bon à tirer du volume. L'on avait pourtant écrit que « le mal... est venu de l'insuffisance des ressources et surtout de l'ambition d'accomplir une œuvre parfaite et irréprochable » (rapport de la commission chargée d'examiner l'état des travaux de catalogue et d'inventaire exécutés ou entrepris au Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, 29 mai 1876).

(4) Editions des Bibliothèques nationales de France. Catalogue illustré. Paris, 15, quai de Conti, 1935. Cm 16,5 x 9, 24 p. n. ch., fig.

Editions des Bibliothèques nationales de France. Catalogue 1938. Paris, en la Cité, 12, rue Chanoinesse. Cm 19 x 16, 52 p., fig. (avec 4 ff. de listes alphabétiques et listes de prix). Ce catalogue mentionne « Quelques catalogues de la Bibliothèque nationale » (pp. 43-46).

Signalons aussi : les Editions sur films des bibliothèques nationale de France. Catalogue méthodique pour 1931. Paris, Société des éditions sur films des Bibliothèques nationales de France, 17, rue Joubert, 1931. Cm 22,5 x 21, 68 p., fig. (propose en français, anglais et allemand un programme de reproductions sur microfilm de manuscrits et imprimés, avec appareils de lecture).

(5) Il y eut en 1943-1944, une sélection de rédaction avec un bibliothécaire à temps partiel et une assistante titulaire de diplômes professionnels.

(6) Le « *Catalogue collectif des périodiques* »... a été, dans une certaine mesure, et pour les périodiques étrangers, « prolongé » par l'« Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours », dont la Bibliothèque nationale aura fait paraître cinq éditions de 1956 à 1983.

(7) L'établissement a édité de 1951 à 1979 le « *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* » et de 1959 à 1981 les publications du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française.

(8) Le premier fascicule publié fut probablement : Seguin (Jean-Pierre), Notes sur le service des magasins et de la salle de travail du Département des Imprimés, conservation et communication (1953, IV-30 p. dact.), si l'on ne veut pas remonter au « Guide du Bureau » du Département des Imprimés, publié en 1941 pour les fonctionnaires du « service public » de ce département.

(9) Rappelons que l'établissement a édité le « *Bulletin d'information de la Direction des Bibliothèques de France* » (1951-1955) puis, de 1956 à 1979, le « *Bulletin des Bibliothèques de France* ».

(10) En outre, la Réserve du Département des Livres imprimés contribue à la diffusion des « *Nouvelles du livre ancien* », publié par l'Institut de recherche de l'Histoire des textes (CNRS).